

# PARIS CANADA

ORGANE INTERNATIONAL DES INTÉRÊTS CANADIENS ET FRANÇAIS

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO : 25 Centimes | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50

BUREAUX : 19, rue de Grammont, Paris

Emile GIROUARD, ADMINISTRATEUR  
FOURSIN-ESCANDE, SECRÉT. DE LA RÉDACTION

PREMIÈRE ANNÉE.

NUMÉRO 1.

Mercredi, 11 Juin 1884

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

CANADA

PRIX DU NUMÉRO : 5 Centimes | ABONNEMENTS : Un an, \$ 2 50

BUREAUX :

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC  
Louis PERRAULT, AGENT, MONTRÉAL

## PARIS-CANADA

Ce journal poursuivra un double but : faire bien connaître le Canada à la France ; faire mieux connaître la France au Canada.

La France n'a pas oublié le Canada ; mais elle ignore, ou à peu près, ce qu'il est resté, ce qu'il est devenu ; ses idées, ses mœurs, ses institutions, ses ressources. Elle ne se représente pas nettement ce que la conquête a fait de ce pays lointain.

Elle ne voit pas le Canada tel qu'il est ; elle ne saurait se le figurer exactement. Il y a là dans l'imagination populaire, dans la curiosité publique, comme un point obscur, éclairé seulement du côté du passé. On parle vaguement d'une population toute française encore, après plus d'un siècle de séparation ; mais bien des gens mettent cela sur le compte de l'exagération et sont tentés de s'écrier : « Voilà comment, nous autres Français, nous aimons toujours à croire ce qui peut flatter notre amour-propre national ! Il n'y a vraiment que nous qui puissions nous figurer un seul instant qu'un peuple, que nous avons si fort délaissé, nous aime encore, quand nous avons sous les yeux le spectacle d'autres peuples que nous avons si grandement obligés, et qui ne paraissent guère s'en souvenir. » Bref, ce miracle de conservation nationale passe, parmi les esprits forts en matière de patriotisme, pour une fable inventée par des touristes par trop glorieux et chauvins.

Le Canada, de son côté, ne sait pas de la France tout ce qu'il en devrait savoir ; il a parfois quelque peine à démêler le vrai des situations, à suivre la tradition nationale à travers le tourbillon des événements. On a beau être Français, si on n'est pas en France, on ne comprend pas bien tout ce qui se passe en France. Il y a des énigmes parfois indéchiffrables à distance et dont le seul instinct d'un cœur bien placé ne vous livre pas la solution. Il faut voir tout cela de près, et lorsqu'on croit avoir bien compris ce qui arrive, l'expliquer aux compatriotes qui sont au loin et dont le patriotisme inquiet demande sur toutes choses des éclaircissements, une direction.

Entre deux pays, dont l'un a fait tant de révolutions, et dont l'autre n'en a point encore fait une seule, les malentendus, sans un intermédiaire, sont toujours possibles. Si le fond des sentiments est le même, si la tradition nationale se retrouve là-bas comme ici, rien ne se ressemble moins que l'aspect extérieur des choses. Il n'est pas nécessaire de caractériser la phase que traverse la France ; mais il n'est pas inutile de rappeler que les populations françaises du Canada, si elles sont restées tout à fait françaises, ont, au point de vue social, subi certaines modifications sous l'empire d'un milieu tout nouveau ; en politique, elles ont adopté toutes les habitudes, toutes les formules anglaises. Le système po-

litique qui régit l'Angleterre, régit également sa colonie, et il a si bien pénétré dans l'esprit de tous, qu'au Canada on ne conçoit l'autorité et la liberté que sous les apparences de gravité sereine et d'imposante régularité, avec le caractère de permanence qu'elles revêtent de l'autre côté de la Manche. On viendrait nous dire que la parfaite liberté est d'origine anglaise, que nous n'en serions qu'à demi surpris, et que nous en trouverions aussitôt la preuve chez nous.

Les Canadiens ont peine à comprendre que l'autorité ait besoin de temps à autre d'un coup de force, et que la liberté soit condamnée à naître d'une révolution victorieuse ou d'une guerre malheureuse. Il leur semble qu'un Parlement librement élu et qu'une autorité tutélaire doivent suffire à régler sagement toutes les manifestations de la vie publique chez un peuple, et qu'on ne saurait invalider un président ou un roi comme un député. On les étonnerait en leur disant qu'il y a des moments où l'on se plaint que le chef de l'Etat règne et ne gouverne pas, tant il leur semble d'essence constitutionnelle qu'il en soit ainsi.

S'il est bon pour un pays comme le Canada d'être bien connu en France, de savoir qu'on y suit son développement avec intérêt, il semble qu'il ne soit pas tout à fait indifférent à un pays comme la France d'être bien jugée par un public généreux, confiant et fidèle. C'est une tâche patriotique que de ne pas laisser la pensée se méprendre au loin sur le sens des événements ou des opinions, et de dégager sans cesse l'idée française, persévérante, souveraine, des faits transitoires.

Ce serait trop d'ambition que de prétendre servir de trait-d'union entre les deux pays ; c'est pourtant quelque chose de ce rôle que, modestement, sans s'exagérer son efficacité, en regrettant au contraire qu'elle ne soit pas plus grande, le *Paris-Canada* cherchera à remplir.

L'esprit français qu'on a tour à tour accusé de trop aimer certains pays étrangers et de négliger ses propres colonies, revient en ce moment vers celles-ci. Il est repris du besoin de se répandre au dehors, cette fois dans un but utile, avec des visées pratiques.

Le moment est donc favorable pour tenter d'intéresser la France à la plus ancienne de ses possessions, de lui montrer comment elle peut pacifiquement, sans éveiller aucune susceptibilité, y reprendre pied dans le commerce et l'industrie.

Ce qu'elle cherche ailleurs au prix de grands sacrifices, elle le trouvera là sans frais aucuns, soit : des débouchés pour ses produits, un emploi fructueux de ses capitaux. Elle n'a qu'à se tourner à demi du côté du Canada, pour qu'aussitôt son influence y égale celle de toute autre nation. Ce n'est pas une vaine gloire qu'elle poursuit au loin, ce sont des avantages réels : eh bien ! ils sont là, accessibles et certains.

Le Canada s'était habitué à se passer de la

France, et à rester français seul et par lui-même. Dans ces dernières années, sous l'impulsion du plus jeune et du plus hardi de ses hommes d'Etat, M. Chapleau, il a fait un pas vers la France et tenté de renouer des relations si longtemps interrompues.

L'esprit public s'est aussitôt passionné pour cette reprise inespérée des rapports entre la France et le Canada, et c'est sous l'empire de cette préoccupation, du désir de favoriser le rapprochement des intérêts généraux des deux pays que le gouvernement de la province de Québec a pris l'initiative de la création d'une agence canadienne à Paris et obtenu, pour cette création, le concours du gouvernement fédéral. Depuis 1861, il existe un consulat français à Québec, et la représentation de part et d'autre, se trouve aujourd'hui complète : le Canada a un pied-à-terre à Paris ; la France, un introducteur officiel, au Canada.

Le Canada ne songe pas pour cela à s'annexer la France. Il ne nourrit aucun projet de conquête. Il est sage, et il sait que la France est heureuse !

De part et d'autre, les situations sont faites, et on ne saurait y rien changer. La population française du Canada voudrait seulement se rapprocher davantage de la France, entretenir avec elle des relations constantes et suivies, à la fois pour se dédommager un peu de leur trop longue interruption, et pour y puiser un élément de force utile à son développement. On ne concevait autrefois entre un grand pays comme la France et une contrée nouvelle comme le Canada qu'une sorte de rapports : les rapports de métropole à colonie, de colonie à métropole. L'ère moderne a élargi la sphère au sein de laquelle se meurent, à côté des vieilles nations, les jeunes peuples. Ceux-ci ne sont plus vis-à-vis de celles-là dans un état d'infériorité : une sorte d'égalité s'est établie entre grands et petits.

L'Angleterre, en émancipant ses colonies, a donné l'exemple. Elle les a admises à prendre rang, non au-dessous, mais à côté d'elle. Elle les traite comme elle désire qu'elles soient traitées par les autres Etats, c'est-à-dire en pays indépendants. Le Canada, en particulier, est aujourd'hui une sorte d'Etat souverain dont la seule servitude est de rendre foi et hommage à la suzeraineté qui lui a gracieusement accordé tous les avantages de l'indépendance, non comme des privilèges que l'on concède, mais comme des droits qu'on reconnaît et devant lesquels on s'incline.

Ce n'est pas trop exiger, sans doute, que de demander à la France de regarder le Canada du même œil que l'Angleterre, et de voir en lui un Etat dont l'alliance est acceptable, dont les sympathies sont dignes d'être recherchées. En connaissant mieux le Canada, la France s'y intéressera davantage.

C'est son œuvre aussi que celle qui chaque jour grandit sur les bords du Saint-Laurent, et s'il n'a pas été sans gloire pour elle, d'en jeter

les bases, il ne serait pas sans profit d'aider à son complet épanouissement.

En attendant les relations que nous indiquons, les liens de sympathie se resserrent de jour en jour davantage entre les deux pays.

Autrefois peu de Français allaient au Canada, ou, s'ils y allaient, ils se bornaient à y passer quelques jours. En ces années dernières, ils y vont davantage et plusieurs y prolongent leur séjour. Il y a aujourd'hui à Paris tout un groupe de Français qui, un an, deux ans durant, ont habité le Canada et conservé de leurs compatriotes d'outre-mer le plus bienveillant souvenir.

Quant aux Canadiens, ils prennent de plus en plus l'habitude de venir en France. Un voyage à Paris n'est pas seulement le rêve des jeunes, c'est aussi l'ambition dernière des anciens. Bientôt, dans les classes aisées de la société, ceux qui n'y seront pas venus formeront l'exception. Quelques-uns font la traversée plusieurs fois par an : on en pourrait citer qui prennent le bateau, comme on prend le train pour Saint-Germain, sans plus de façon ni préparatifs.

On peut dire sans trop d'exagération qu'à l'heure qu'il est, un certain nombre de Français sont en train de devenir Canadiens et plusieurs Canadiens de passer Parisiens. On retrouve Paris à Montréal ou à Québec ; on rencontre Montréal ou Québec à Paris.

Cette émigration de la France au Canada, et cette contre-émigration du Canada en France, ne donnent pas encore cependant des résultats sensibles. Si, néanmoins, on craignait pour la France une diminution de population, quelques familles canadiennes, avec la merveilleuse fécondité que l'on sait, suffiraient à en faire remonter le chiffre déclinant. La France peuplant le Canada, le Canada se chargerait volontiers de repeupler la France.

Les Français y gagneraient et les Canadiens ne perdraient rien à cet échange de population ; car une fois au Canada, les Parisiens eux-mêmes deviennent Canadiens : ils entrent dans le mouvement général. En voyant partout des enfants, aux portes, aux fenêtres, sur les toits, ils se piquent d'émulation et ne laissent pas longtemps la maison vide.

Pour aider aux relations cordiales entre les deux pays, il restait à donner, dans la presse française, un organe aux intérêts canadiens. Désormais, les Canadiens se sentiront plus que jamais chez eux en France, puisqu'ils y trouveront jusqu'à un journal canadien. Et qui sait ce que nous réserve l'avenir ? Rendant à la France, quoiqu'un peu tard, bienfait pour bienfait, le Canada, formé à son image, formera peut-être à son tour, dans quelque coin du territoire français, une petite France à l'image du Canada.

HECTOR FABRE.

## LA SEMAINE A PARIS

Paris, 10 juin 1884.

Pour se préparer à la revision de la Constitution, le Sénat a discuté à fond la question du divorce. Très galamment, il a tenu à s'occuper du sort des femmes avant d'aborder le problème plus complexe que soulève la destinée des hommes. Ce qui ressort le plus nettement de ce débat, comme de celui qui avait eu lieu précédemment à la Chambre, c'est qu'il y a encore au fond du cœur des hommes politiques, qu'on suppose généralement être les plus sceptiques de la nation, des trésors de tendresse et de naïveté à l'endroit du sexe adorable et charmant, auquel il ne manque qu'un seul attribut, le droit au vote. Le persévérant apôtre du divorce, M. Naquet, et l'éloquent adversaire de la dissolution du mariage, M. Jules Simon, semblent séparés par un abîme. Erreur, ils sont étroitement unis sur ce point capital, le culte de la femme. Fidèles adorateurs, tous deux.

Lisez bien les deux discours : c'est pour con-

server intacte la situation prépondérante des femmes que lutte M. Jules Simon, et c'est pour l'agrandir que part en guerre M. Naquet. Des hommes, des pauvres hommes, ni l'un ni l'autre ne se soucient. M. Naquet ne veut le divorce que pour permettre aux épouses malheureuses de s'évader de la cage dorée lorsqu'elle est devenue prison ; M. Jules Simon ne cherche à perpétuer le mariage qu'afin d'y retenir captives les épouses infortunées qui tenteraient de s'en échapper.

Bref, le sentiment qui a engagé la Chambre et le Sénat à voter le divorce est absolument le même que celui qui pousse les jurés à acquitter les Charlotte Corday du quatrième au-dessus de l'entresol, au fond de la cour, lorsqu'elles jettent du vitriol à la figure de leurs amoureux infidèles.

Tout cela est fort beau ; mais charité bien ordonnée commence par soi-même. Si, à leur tour, les femmes étaient maîtresses du monde, elles se donneraient bien garde de faire des lois en faveur des hommes. L'avis des plus tendres a prévalu, mais celui des plus sages sera toujours que tant que les femmes ne nous auront pas supplantés dans le gouvernement du monde, il est préférable de conserver tel qu'il est le mariage, qui est à peu près notre seule sauve-garde contre une domination douce, tendre, charmante, d'accord, mais une domination tout de même, et une domination aussi impitoyable lorsque les liens se détendent, disent les grincheux, qu'impérieuse lorsqu'ils se resserrent !

Les femmes, en général, dans leur intérêt comme dans le nôtre, tiennent courageusement pour le mariage. L'une d'elles, un peu agacée par le grand zèle d'apôtre de M. Naquet, a tranché la question en lui demandant, après une conférence sur le divorce qui lui avait porté sur les nerfs : « Mais pourquoi, Monsieur, voulez-vous donc qu'il n'y ait plus de maris à plaindre lorsqu'il y aura toujours des amants malheureux ? »

Le Sénat n'a point été de l'avis de cette femme d'esprit. On attendait mieux de lui. On se disait avec quelque apparence de raison : « Les sénateurs ont une plus longue expérience de la vie et sans doute moins de foi dans l'efficacité des seconds mariages ; ce n'est pas à eux qu'on fera croire que, la partie perdue, on doit s'acharner à la reprendre. » On s'était trompé, et il ne reste plus au Sénat, après avoir tenté de réformer l'institution du mariage, sous prétexte qu'elle donne lieu à quelques erreurs d'application, qu'à remettre la République sur le métier.

Le peuple français se plaît à faire des constitutions. Ce travail, le plus ingrat que l'on sache, l'intéresse. Depuis qu'il a toute liberté de s'y livrer, c'est-à-dire depuis 89, il ne manque jamais l'occasion de s'y remettre, parfois au prix d'une révolution. Après tant de changements successifs, il croit encore que le secret du bonheur est dans la suppression d'un article qui le gêne, ou que le trésor de la liberté est caché sous une disposition législative, introuvable du reste. Lorsqu'il ne supprime pas d'un coup violent la constitution qui lui est devenue trop lourde, il la bouleverse, renverse les articles les uns sur les autres, secoue d'une main fébrile ce qui ne tient pas déjà trop ensemble. Le dommage est certain, et le voilà content.

Il ne faut donc pas trop s'étonner si le gouvernement n'a pas osé résister absolument à la demande d'une revision de la constitution et s'il y a cédé à demi. Il ne serait pas resté debout un seul jour s'il avait dit : Cette constitution en vaut une autre, gardons-la telle que le hasard l'a faite. Elle n'empêche personne de l'attaquer, d'en dire du mal ; que désire-t-on de plus ? De bon compte, veut-on que par des articles spéciaux, elle accorde jour aux solutions diverses qui s'offrent pour la remplacer et qu'elle règle l'ordre de sa propre succession ?

Il s'est donc résigné à entr'ouvrir la porte à la revision ; quelques-uns insinuent que c'est dans l'espoir que le Sénat la refermera. Quoi qu'il en soit, il propose de changer la constitution le moins possible, et seulement un peu aux dépens du Sénat. Mais cela ne satisfait pas ceux qui rêvent une constitution parfaite, et ils exigent une

revision illimitée, un bouleversement à n'en plus finir.

Toutes les constitutions sont bonnes ou mauvaises, selon leur plus ou moins de conformité aux idées, aux traditions, aux mœurs du peuple qu'elles régissent. Y en a-t-il de perfectibles ? C'est bien douteux ; dans tous les cas, seulement dans la mesure où lesdits peuples le sont eux-mêmes.

La constitution actuelle en vaut une autre ; elle n'est ni meilleure, ni pire. La seule question à décider, question que nous n'entreprendrons pas de traiter, est celle de savoir si elle est plus conforme au caractère ancien ou aux dispositions nouvelles du peuple français que celles qui l'ont précédée.

À la Chambre, les affaires de la Corse ont donné lieu à un débat prolongé et passionné, dont le prétexte a été la mort violente du journaliste Saint-Elme. Il nous a semblé que, même dans les discours ministériels, on avait trop négligé la couleur locale : il n'y en avait guère dans le discours de M. Martin-Feuillée, non plus que dans celui de M. Waldeck-Rousseau. Nous espérons du moins en trouver dans celui de M. Andrieux. Mais non, là non plus il n'y en avait pas. Pas un orateur n'a fait un discours vraiment corse. Le seul épisode un peu corse s'est passé en dehors de la Chambre, c'est la polémique et le duel de MM. Arène et Judet.

Supposez M. Andrieux ministre, et voyez en deux mots le discours que nous aurions eu : Mes chers collègues, n'oublions pas que nous sommes en Corse, et non pas en Arcadie, et qu'il n'y aura jamais qu'une façon de gouverner la Corse, c'est à la Corse. Toute autre façon peut être humaine, tolérante, admirable, mais n'est pas corse, et conséquemment ne convient pas à la Corse.

M. Francisque Sarcey a pris congé hier, pour quelque temps, de ses lecteurs du *Temps* ; il s'exile, pour un mois du théâtre, et entre chez les frères Saint-Jean de Dieu pour se faire faire l'opération de la cataracte. Les feux de la rampe ont affaibli la vue de l'éminent chroniqueur et il l'a tournée un instant vers le ciel. Nous ne saurons plus au juste durant un mois ce qui se passe au théâtre, car M. Sarcey est le seul des chroniqueurs parisiens qui nous tiennent vraiment au courant de ce qui s'y fait. Il en parle avec passion et avec minutie ; il conduit son lecteur à l'orchestre, puis dans la coulisse, puis encore à l'orchestre, et ne lui laisse rien ignorer de ce qu'il doit savoir. Nous voici dans l'obscurité ; il est vrai que les premières représentations vont manquer, un peu à cause de la saison, mais surtout parce que les directeurs de théâtre comprennent trop leur intérêt pour en donner en l'absence de M. Sarcey.

Lorsqu'une pièce n'est point bonne ni bien jouée, M. Sarcey y retourne plusieurs fois pour voir s'il ne s'est pas trompé et ramène vers le théâtre désert le public qui s'en est éloigné à sa suite. Si elle est bonne, au contraire, et bien jouée, il y retourne sans cesse, avec le public qui le suit, et nous tient au courant du jeu variable des artistes par des notes comme celle-ci : Mlle X..., bonne le premier soir, était encore meilleure hier. C'est à croire qu'il en goûte.

Cet amour du théâtre est le secret de la supériorité de M. Sarcey sur ses confrères en chronique théâtrale. Il est toujours plein de son sujet et en plein dans son sujet. D'autres, comme M. Weiss, sont trop au-dessus, sans parler de ceux qui restent à côté et font l'école buissonnière.

Dans sa dernière chronique, M. Sarcey revient sur la représentation donnée il y a une quinzaine au Trocadéro, en l'honneur de Béranger. Il trouve qu'on n'a point interprété Béranger comme il devait l'être. C'est possible, mais cela n'explique qu'en partie l'effet médiocre produit par les chansons autrefois les plus populaires et qu'on se faisait fête d'entendre. La vérité est tout simplement que toute cette poésie de Béranger, si poésie il y a, est horriblement démodée et d'une faiblesse lamentable. De toutes ces chansons, déjà il ne reste plus que quelques refrains.

Du vivant du chansonnier, Sainte-Beuve, qui

désirait le juger sans trop le froisser, s'en prenait précisément à ces joyeux refrains : il les accusait, non sans malice, d'arrêter brusquement l'essor du poète vers les cieux.

L'image était hardie, — Béranger s'élançant vers les cieux, lyre en main — et l'excuse plus ingénieuse que vraie. En réalité, il n'y a que le refrain qui s'envole et qui retentit dans les airs : tout le reste tire de l'aile et traîne.

L'organisateur de la représentation, qui est homme de beaucoup de goût, M. Coquelin, s'en doutait bien un peu. Aussi avait-il appelé à la rescousse du chansonnier les principaux artistes de Paris. Ceux qui se refusaient à chanter, on leur faisait déclamer les vers du poète de *Lisette* qui, on le devine, manquaient alors tout à fait d'harmonie. Pour sauver la situation, on a fait dire la *Fille du Diable* à Sarah Bernhardt. La grande artiste a prêté au poète sa voix d'or, mais n'a pu lui donner quelque chose de son âme vibrante. Un de ces jours sans doute, pour faire suite, on fera chanter la prose de Scribe par Adelina Patti.

Tout Paris hier était en liesse, c'était le jour du *Grand-Prix*, et après cette fête, Paris enfin pourra quitter Paris. Mais nous voici en un grand embarras : la lutte, paraît-il, était engagée sur le turf entre la France et l'Angleterre, et c'est la France qui a vaincu. Nous réjouir serait mal séant comme sujet anglais, ne pas nous réjouir serait trop d'indifférence pour un bon Français : tirons-nous d'affaire en nous félicitant que ce ne soit pas un cheval allemand, — il y en avait un, sans doute, — qui ait gagné la journée.

HECTOR FABRE.

## NOTES DIVERSES

Sir Charles Tupper s'est retiré du ministère pour se consacrer exclusivement à ses fonctions de Haut Commissaire du Canada en Angleterre. Sir Charles est arrivé à Londres pour reprendre son poste la semaine dernière, en même temps que sir Léonard Tilley, ministre des finances, et l'honorable D. L. Macpherson, ministre de l'intérieur.

Un dîner chez Marguery, a été offert le 3 juin, à M. Fabre, par les Canadiens de passage à Paris. Le D<sup>r</sup> F.-E. Roy, de Québec, présidait. M. Fabre, le comte de Sesmaisons, consul général de France, qui doit prochainement aller rejoindre son poste à Québec, et M. L.-N. Carrier, de Lévis, ont échangé des discours qui ont caractérisé, de la façon la plus heureuse, les efforts couronnés de succès, qui ont été entrepris, en ces dernières années, dans le but de protéger avec efficacité les intérêts canadiens en France et rendre de plus en plus étroites les relations d'affaires entre les deux pays.

A ce dîner assistaient :

Le D<sup>r</sup> F.-E. Roy, de Québec, M. L.-N. Carrier, M. C.-A. Dansereau, M. J.-B. Renaud, M. Adolphe Roy, le D<sup>r</sup> Brodeur, M. Auguste Robert, D<sup>r</sup> Arthur de Blois, D<sup>r</sup> Beaupré, D<sup>r</sup> J.-W. Prévost, M. G.-A. Verrault, M. Emile Girouard, M. Sylva Clapin, M. J.-L. Renaud, M. Théo Hamel, M. Georges Bourgouin, M. E. Collette, M. Foursin, M. Percy Woodcock, M. Paul Fabre, M. Martial Chevalier, M. H. Lynch, etc., etc.

Une des personnalités les plus connues du sport et du high-life parisien, M. Edmond Blanc, part pour le Canada à bord de son steamer-yacht, la *Nubiennne*. Ce voyage marquera dans les annales du yachting français.

La *Nubiennne* doit quitter le Havre aujourd'hui même pour se rendre directement au Canada. M. Blanc aura pour compagnons de voyage M. Paul Saunière, le romancier, M. Clerc, du journal le *Yacht*, et M. Fonade, le propriétaire de l'*Eva*.

Les voyageurs débarqueront à Québec, pour aller visiter le Niagara et les lacs; pendant ce temps, le yacht ira les attendre à New-York ou à

Newport, où s'effectuera l'embarquement pour revenir en France.

La *Nubiennne* est commandée par le capitaine L. Muller.

Nous trouvons dans un article de M. de Brière, *Gazette de France*, un souvenir du voyage du général Charette au Canada. En quelques lignes l'écrivain fait le portrait du brave général; puis, il cite un mot caractéristique de l'homme :

Vous connaissez l'homme, un type accompli de distinction militaire et franche, une exubérance de vie sympathique et séduisante qui vous entraîne et vous subjugué.

Il ne cause pas, il charme; il n'y a dans ce qu'il raconte ni art, ni prétention, mais comme il vous hache brillamment son récit! comme il vous jette le tableau, l'idée, avec puissance et vérité!

Un jour, comme il revenait de son voyage triomphal au Canada, et disait l'accueil royal que lui avait fait la « petite France » :

— Vous répondiez aux discours? lui demanda-t-on.

— Ma foi oui; comme Gambetta : à table, dans les écoles, aux balcons des hôtels, sur le quai des gares... mais, *per Bacco*, mes enfants, quels discours! cela n'avait ni queue ni tête! J'oubliais ce que j'avais préparé, je barbotais positivement... Eh bien! ma parole! Je ne sais comment cela se faisait, mais j'avais beau tout embrouiller, tout le monde pleurait... Et moi aussi!

Le brave général ne se trompe qu'à demi : tout ce qu'il disait était clair et touchant; il ne barbotait jamais, et l'on pleurait toujours d'enthousiasme patriotique en écoutant ses nobles récits de guerre en Italie et en France.

Trois grands mariages à l'horizon :

M<sup>lle</sup> Honorine de Durfort de Civrac, fille de l'ancien vice-président de la Chambre des députés, est fiancée au duc de Blacas. Le mariage sera célébré en août.

M<sup>lle</sup> de Charette, fille du général, épousera prochainement le comte de Ballaure.

Nous lisons dans le *Matin* :

Le baron Ernest de La Grange, fils de l'ancien député du département du Nord, doit épouser prochainement M<sup>lle</sup> de Chaumont-Quitry, sœur de la comtesse de Subersac. La jeune fiancée a été vivement remarquée, cet hiver, dans les salons de Paris, pour son intelligence et son esprit.

L'Assemblée générale des actionnaires du Crédit Foncier franco-canadien a eu lieu, le 28 mai dernier, au siège social à Paris.

Les résolutions qui ont été prises à cette réunion ne sont pas encore connues. Mais les opérations commencées dans la province de Québec ont donné pleine satisfaction. La sécurité des prêts effectués, le paiement des intérêts et annuités n'ont rien laissé à désirer.

La princesse Louise, exécute en ce moment une statue de sa mère, la reine Victoria.

Cette statue doit être placée sur le fronton ouest de la cathédrale de Lichfield, nouvellement restaurée.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Thors, le sympathique sous-directeur de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, qui a été très souffrant, est en voie de rétablissement.

M. de Journal, parti il y a quelques mois pour le Nord-Ouest canadien, a fait l'acquisition de mille hectares de terre sur la rivière Qu'Appelle. Il écrit qu'il a commencé une installation provisoire sur sa propriété, et fait le plus grand éloge de cette région au point de vue de la qualité du sol, du climat, et des avantages multiples qu'y trouvent des colons persévérants et s'adonnant d'une façon exclusive à la culture. M. de Journal père, ancien capitaine de frégate, se propose d'aller l'an prochain passer l'été avec son fils.

Aux jeunes Français de distinction qui se portent de plus en plus nombreux vers le Canada, nous avons à ajouter aujourd'hui le nom de M. Roger Carron, fils de l'ancien adjoint au maire du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

M. Carron s'embarquera jeudi sur le *Parisian*, et ira dans les scieries de M. Girouard, à Betsiamis, sur la rive nord du Saint-Laurent, étudier l'exploitation des forêts et le commerce des bois.

Dans le courant du mois dernier, on a constaté le passage à Paris, d'environ 60 émigrants à destination du Canada, qui se sont embarqués sur diverses lignes. Ces émigrants appartenaient à la classe la plus recommandable; presque tous étaient cultivateurs et possédaient un capital suffisant pour s'établir dans les meilleures conditions de succès.

M. Cronimus, architecte, et Mme Cronimus, doivent s'embarquer le 12 à Liverpool, sur le *Brooklyn*, de la ligne Dominion.

Par le même steamer, partira M. Vautelet, ingénieur mécanicien, qui a également l'intention de se fixer au Canada.

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir, l'heureuse arrivée à Québec de M. le docteur L. Gustin et des jeunes cultivateurs de Folligny (Manche) qu'il a emmenés avec lui. Par les soins obligeants de M. Le Sage, sous-chef du département de l'Agriculture et des Travaux publics, et de M. Gauthier, député de Charlevoix, M. Gustin a pu placer immédiatement ses jeunes gens dans les conditions les plus avantageuses. C'est la région du Lac-Saint-Jean, renommée pour la grande fertilité de ses terres, qui a été choisie.

Les premières impressions du docteur sont entièrement favorables. Il compte passer le reste de l'année à parcourir la province et se rendra compte par lui-même des ressources qu'elle offre aux cultivateurs français qui désireraient aller s'y établir.

Dans le courant de la dernière semaine, les personnes suivantes sont venues s'inscrire à l'Agence du Canada, 19, rue de Grammont : M. Martial Chevalier, Montréal; M. Georges Bourgouin, Montréal; Mlles Pemberton, Londres; M. E. Collette, Montréal; M. B. Verret, Québec; M. l'abbé Gosselin, Sainte-Jeanne de Neuville.

Le Haut Commissaire du Canada à Londres, sir Charles Tupper, a fait envoyer à la Société de Géographie Commerciale de Paris, 1,300 exemplaires d'une carte générale du Canada et du chemin de fer du Pacifique que cette société désire insérer dans son bulletin mensuel, pour accompagner le texte de la conférence faite récemment par M. Fabre, sur le transcontinental canadien, les contrées qu'il traverse, leurs ressources et leur population.

Le docteur F.-E. Roy et M<sup>me</sup> Roy ont quitté Paris jeudi dernier et s'embarquent demain à bord du *Parisian*, pour retourner au Canada. M. et M<sup>me</sup> Roy ont fait un séjour de huit mois en Europe; ils ont voyagé en Algérie, en Tunisie, en Italie, en Suisse. Nos aimables compatriotes ont su se créer, dans le cours de leur voyage, d'excellentes relations, et ils laissent, en partant, des amis sincères qui espèrent les revoir bientôt à Paris.

M. L.-N. Carrier et M. Martial Chevalier, secrétaire général du Crédit foncier franco-canadien, partent samedi par le *Labrador*. — M. Arthur Prévost, M<sup>me</sup> Prévost et M<sup>lle</sup> Prévost sont en ce moment à Venise. — L'abbé Gosselin est parti pour une excursion en Belgique et sur les bords du Rhin. Il s'embarquera pour le Canada à la fin du mois. — M. et M<sup>me</sup> Robert ont retenu leur passage pour le 19 juillet, à bord de la *Normandie*.

Nous empruntons au *Moniteur* l'information suivante :

La Chambre de commerce de Paris a eu l'excellente idée, en face de la situation menaçante que fait à notre industrie la concurrence étrangère, de prendre des mesures pour

développer notre commerce d'importation, et, dans ce but, de faciliter l'établissement de maisons françaises à l'étranger.

L'élément français, dans une région quelconque, favorise toujours la consommation des articles nationaux. Sans compter le désir naturel à chaque individu de développer le commerce de sa patrie et d'augmenter l'importation de produits auxquels il est habitué lui-même, il trouve généralement dans son propre pays de plus grandes facilités d'affaires.

Ainsi, du reste, procèdent les grandes nations industrielles qui nous entourent; et l'augmentation continuelle de leurs exportations est évidemment due, en grande partie, à la disposition que les Anglais, les Suisses, les Allemands et les Italiens ont à voyager et à émigrer.

C'est en vue d'un semblable résultat, et sur l'initiative de la chambre de commerce d'exportation que la chambre de commerce de Paris se propose de fonder une Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation.

Une souscription a été ouverte à cet effet; elle a déjà produit la somme de 112,820 fr.

FOURSIN-ESCANDE.

## CONFÉRENCE PAR M. HECTOR FABRE

DEVANT LA

Société des Études maritimes et coloniales

A LA SÉANCE DU 24 MARS 1881

Le président de la Société, le vice-amiral Thomasset, a prononcé à l'ouverture de la séance, l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Vous connaissez le programme de notre conférence : je n'en parlerais pas si ce n'était pour faire ressortir à quel point il est d'actualité.

Le Canada! qui de nous, en prononçant ce nom, ne se sent profondément ému? Le Canada! c'est l'œuvre française par excellence; c'est la plus belle colonie que nous ayons fondée, et, disons-le hautement, nos compatriotes ne sont pas les coupables, si en débarquant sur les rives du Saint-Laurent, nous éprouvons l'amer regret de fouler du pied un sol anglais.

Nos colons, mais ils ont lutté jusqu'à la mort, pour conserver à la couronne de France son plus riche joyau. La couronne les a laissés mourir sans autre préoccupation.

Le Canada, c'est la réponse à faire à cette ineptie : « Les Français sont incapables de coloniser. »

Que M. Fabre, qui représente si bien en France cette noble contrée, me permette d'évoquer devant vous un souvenir de ma campagne au Canada en 1874. C'était la première fois depuis le traité de Paris, qu'un pavillon amiral français flottait devant Québec. L'accueil officiel fut sympathique à l'excès; Anglais et Français nous reçurent à bras ouverts; mais j'ai l'habitude de prendre les choses officielles pour ce qu'elles valent, ie ne m'y arrête donc pas. Huit jours après notre arrivée, c'était un dimanche, de dix lieues à la ronde, les familles françaises issues de nos premiers colons, avaient déserté leurs fermes, tous se disant : Allons à Québec voir les gens de chez nous. Nos bâtiments furent littéralement pris d'assaut, à tel point que le commandant en chef qui avait reçu ce jour-là les autorités et quelques amis, eut toutes les peines du monde à rentrer dans ses appartements envahis par la foule. Ces braves campagnards s'étaient dit : Allons voir les gens de chez nous. Ils se regardaient effectivement comme chez eux. Plus d'un parmi nous a éprouvé une bien douce émotion en voyant par quelles chaînes solides l'amour de la mère-patrie était resté ancré dans le cœur des Canadiens Français. Comme le disait un écrivain, le Canada est resté français par la langue, par l'esprit et surtout par le cœur.

M. Marbeau nous parlera de la politique russe dans le Turkestan et l'Afghanistan. Quel sujet mérite plus nos préoccupations!

D'un côté, un grand empire solidement établi, défendu par un peuple qui a l'habitude de soutenir vigoureusement ses intérêts; de l'autre côté, une nation puissante par le nombre, qui a besoin d'expansion, qui marche, qui marchera jusqu'à cette limite où la lutte est inévitable. La France ne peut se désintéresser de cet avenir gros d'évé-

nements. Le devoir de la société est de les étudier sous peine de manquer à sa mission.

Mais, mesdames et messieurs, avant de commencer cette conférence, la Société des Études coloniales et maritimes a une dette sacrée à payer à ceux qui viennent de porter si haut notre drapeau dans l'Extrême-Orient. Elle veut joindre ses acclamations à la sympathique manifestation du Sénat et de la Chambre. Vous le savez, la Société a toujours patronné l'expédition, ne se laissant guider par aucun intérêt, par aucun sentiment politique; elle n'est le foyer que du sentiment national. Et, qui porte au cœur l'amour de la France, qui ne pense pas seulement au présent, mais à l'avenir de la patrie, ne peut que se réjouir, en sachant que, grâce à l'intelligente bravoure, au dévouement de nos chefs, soldats et marins, un grand empire colonial verra flotter nos couleurs que le monde entier, malgré tout et quoi qu'on dise, est habitué à respecter, qu'il respectera toujours, ayons-en le ferme espoir, ayons en la solide conviction.

CONFÉRENCE DE M. FABRE

Mesdames, Messieurs,

Comme il vient de le rappeler, il y a dix ans, votre éminent Président, qui commandait alors l'escadre des Antilles, arrivait à Québec à bord du vaisseau-amiral, la *Magicienne*. Il y était accueilli avec cette ardente et profonde sympathie que méritent son caractère et ses longs et brillants services, avec cet enthousiasme que soulève toujours dans le cœur de nos populations canadiennes-françaises la réapparition du drapeau français. La première parole qu'il nous adressa, en réponse à nos acclamations, fut, je m'en souviens, celle-ci : *Messieurs, il me semble que je suis encore en France!*

Eh bien! moi, à la cordialité de votre accueil, à son exemple, je pourrais vous dire : *Il me semble que je suis encore au Canada!*

J'ai besoin de le croire, j'ai besoin de croire que je suis encore en présence de mes compatriotes, pour oser venir à cette tribune, où tant de conférenciers distingués m'ont précédé, vous parler de mon pays que j'invoque tout d'abord comme une sauvegarde, à ce titre que *par-dessus tout il aime la France!* Les pays qui ont aimé la France à certaines heures, lorsqu'ils en avaient besoin, lorsqu'ils avaient besoin de son sang et de son or, ne sont pas rares dans le monde; mais des pays qui l'ont aimée toujours comme le mien, en connaissez-vous beaucoup? Qui l'ont aimée pour en avoir reçu le bienfait de l'existence, qui l'ont aimée après les déchirements de la séparation, à travers les ombres de l'oubli; qui l'ont aimée pour elle-même, sans en attendre rien, sans la juger, sans la critiquer, en l'aimant tout simplement, en connaissez-vous beaucoup?

Mais si nous aimons la France, je le confesse, nous redoutons les Parisiens, et, je le dis plus bas, nous redoutons les Parisiennes. Vous avez trop d'esprit pour nous, qui n'en avons guère; cela nous fait peur. Nous nous sentons désarmés devant votre ironie, Messieurs; nous tremblons de ne pas trouver grâce devant votre sourire, Mesdames. Lorsque nous sommes entre nous, entre Canadiens, nous causons comme députés et sénateurs réunis; les discours succèdent aux discours; cela ne tarit pas, tout comme au Palais-Bourbon ou au Luxembourg. Il y a des banquets où l'on ne sert que des discours; pas d'autre menu. Mais aussitôt que paraît un Parisien, on se tait, on l'observe, on l'écoute. Vous le voyez, je fais en ce moment acte de courage. Parisiens, ce soir, je vous en conjure, soyez seulement Français, et ne voyez en moi qu'un Français qui vient vous parler d'autres Français.

Chez nous, si vous traversiez les mers comme autrefois, vous retrouveriez la France. La vieille France d'abord, celle que vous êtes venus apporter sur nos rivages, celle que vous nous avez alors fait connaître. Nos lois, nos mœurs dans la province de Québec sont celles d'une de vos

anciennes provinces avant 89. La *Coutume de Paris* a tenu bon chez nous jusqu'en 1866: nous avons retardé le plus longtemps possible le moment de renoncer à ces vieilles lois dont nos pères se trouvaient bien et qui, de génération en génération, protégeaient leur modeste patrimoine. Lorsqu'enfin, après tous les autres, nous avons fait un code, nous avons voulu du moins qu'il fût autant que possible semblable au vôtre. Notre paysan, c'est votre ancien paysan, plus émancipé seulement, moins économe aussi: il s'accorde volontiers jusqu'au luxe d'une nombreuse famille. Beaucoup d'enfants, c'est sa gloire, — une gloire que le vôtre aujourd'hui ne lui envie peut-être pas assez. Cette gloire, il la rêve pour lui-même, et c'est rarement un vain rêve: il la rêve même pour les autres. On cite un candidat qui, aux élections, fut battu, parce qu'il n'avait pas d'enfants: négligence dans son service civique. Un brave citoyen lui avait dit en réunion publique: Un député doit être comme ses électeurs pour les représenter fidèlement: nous avons tous des enfants: où sont les vôtres? Nous voulons que notre député s'occupe de l'avenir de nos enfants, et s'il n'en a pas lui-même, pourquoi s'en occuperait-il?

Vous retrouveriez aussi chez nous la France moderne. A la vivacité de nos débats dans le Parlement de Québec, à la véhémence de la polémique de nos journaux, vous reconnaîtrez aisément que si le sort, qui nous a tenus à l'écart des révolutions qui ont occupé vos loisirs depuis que nous nous sommes séparés, nous a façonnés aux habitudes politiques anglaises, nous n'avons pas perdu toutes vos qualités, ni même tous vos défauts. Notre petite tribune est parfois fort agitée: on y parle tour à tour le français et l'anglais, quelquefois les deux à la fois; et originalité de plus, parfois aussi celui qui parle dans une langue n'a pas compris au juste ce qu'on vient de dire dans l'autre. Vous voyez qu'il est encore plus difficile de s'entendre à Québec qu'au Palais-Bourbon.

Quant aux journaux, il y en a, comme à Paris, quelques-uns de trop: dix (français, bien entendu) à Québec, six à Montréal, trois aux Trois-Rivières, et d'autres par ci par là.

L'aigreur de leurs polémiques s'explique: l'abbonné paie lorsque cela lui plaît, sans se presser. On en a vu un payer à la fois quarante ans d'abonnement, par testament. Vous me demanderez peut-être comment nos journaux vivent. Mon Dieu! je suis directeur d'un journal depuis près de vingt ans et je serais fort embarrassé de vous le dire. Il arrive un moment où des abonnés généreux paient pour les autres. A ce moment-là, vos amis politiques vous disent: Vous faites payer vos abonnés; mais vous allez les perdre! Et ils vous les conservent à leurs frais. En revanche, on vous dit: C'est votre seule récompense; et on ne vous marchandant pas l'admiration: tous vos articles sont bons; mais il faut taper dur: sans cela, pas plus de lecteurs que d'abonnés.

J'espère ne froisser les sentiments d'aucun de mes auditeurs si je dis que la nouvelle France s'est montrée quelquefois plus sage que l'ancienne, et que peut-être en politique, vous trouveriez chez nous quelque chose à apprendre. Les peuples jeunes sont sans doute plus faciles à élever, que les vieux peuples à corriger: notre bonne fortune est venue de ce que nous n'avions rien à oublier et tout à apprendre. Si nous vous devons le premier des biens, l'existence, c'est à l'Angleterre que nous devons le second, la liberté. Sans elle, sans son exemple, nous n'aurions pu devenir ce que nous sommes, un peuple heureux, sage et libre.

Notre histoire politique, depuis la conquête, présente un phénomène assez rare. Chez nous les vaincus sont devenus les vainqueurs, et la minorité, par la seule puissance de la liberté, en est arrivée à gouverner la majorité.

Cette histoire peut se diviser en trois phases principales.

Dans la première phase, allant de 1791 à 1837, nous luttons pour qu'on pratique dans toute sa sincérité le régime parlementaire qu'on nous a accordé. L'Angleterre n'a pas, comme on le pense

bien, commencé par se désintéresser de sa conquête.

Elle voulait, et c'était naturel, effacer de nos idées et de nos mœurs l'image de la patrie française et nous former à sa propre image. Les Anglais qui émigrèrent au Canada, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, venaient prendre possession d'une terre conquise. Ils venaient en maîtres réclamer pour eux seuls le gouvernement, les fonctions publiques et tout le reste. Lentement, nous les avons détournés de ce dessein; patiemment, nous les avons corrigés de l'envie de fausser leur propre système, le système dont ils sont si justement fiers; définitivement, nous les avons ramenés à l'observance fidèle de leurs propres lois. Nous avons obtenu ce triomphe, non pas, bien entendu, en portant la lutte sur le terrain national, mais en la maintenant prudemment sur le terrain politique, nous gagnant par là de hautes sympathies en Angleterre et l'alliance du parti libéral de la province anglaise du Haut-Canada. On peut dire que lorsqu'éclata l'insurrection de 1837, insurrection amenée par les provocations de l'administration, se sentant perdue, et par l'impatience de quelques-uns des nôtres se trompant sur la cause véritable de ces provocations, nos justes réclamations étaient admises en principe et notre cause gagnée.

Est-ce à dire que nous n'avons pas eu quelques efforts à faire pour nous former au régime parlementaire, calme et sévère, emprunté à l'Angleterre? L'esprit français, vous en savez peut-être quelque chose, ne s'accommode pas spontanément du régime parlementaire. Il s'en tire à merveille dans les grands jours, dans les discussions d'éclat; mais dans la terre-à-terre des débats, simplement utiles ou tout bonnement fastidieux, il s'impatiente, se cabre et renverse son cavalier. C'est ce qui vous est arrivé plus d'une fois, je crois. Nous sommes, nous, restés en tous points fidèles au régime parlementaire. Nous avons, il est vrai, pour soutenir notre résolution, cette considération suprême que ce régime était notre sauvegarde et la tribune de notre unique rempart contre les assauts des vainqueurs. Le petit Parlement de Québec a été, de 1791 à 1837, à la fois une place de guerre dans laquelle s'étaient enfermés les défenseurs de nos droits, et une haute école de politique libérale et constitutionnelle.

La seconde phase de notre histoire politique s'étend de 1840 à 1867. En nous octroyant en 1840 un régime absolument semblable à celui dont elle jouissait, l'Angleterre avait mis au droit de nous gouverner nous-mêmes, qu'elle nous reconnaissait, une condition qui, dans la pratique, semblait devoir le rendre illusoire. Elle nous imposait une union législative avec la province anglaise, en lui accordant le même nombre de représentants au Parlement, quoiqu'à cette époque le chiffre de la population du Haut-Canada fût de beaucoup inférieur au chiffre de la nôtre. On comptait bien que la députation du Haut-Canada, alliée aux représentants de la minorité du Bas, aurait aisément raison de notre résistance. Mais les libéraux de l'autre province qui avaient lutté de concert avec nous pour obtenir le *self government* nous restèrent fidèles; et en 1847, le parti national bas-canadien arrivait enfin au pouvoir, pour ne plus le quitter. Ainsi se vérifiait à la lettre le mot prophétique d'un de nos hommes d'Etat: *L'Union, faite pour nous perdre, nous sauvera*. Pour la seconde fois, et cette fois mieux que la première, nous tournions en notre faveur l'instrument forgé pour nous combattre. La troisième phase de notre existence politique devait achever notre triomphe.

La troisième période commence en 1867. L'égalité de représentation, accordée comme une sauvegarde au Haut-Canada, avait fini par constituer une véritable inégalité à son détriment. La population de la province anglaise, grâce à l'appoint d'une émigration incessante, dépassait la nôtre en 1861 de près de 300 000 âmes. Nous pouvions sans doute nous en tenir au pacte fondamental qui nous avait été imposé en 1840; mais était-il politique d'opposer indéfiniment une fin de non-recevoir absolue à l'autre province récla-

mant une chose juste en soi: une représentation parlementaire proportionnée au chiffre de sa population. Il nous sembla, qu'à l'exemple du gouvernement anglais, en maintes circonstances, nous devions savoir céder à temps et accepter un changement constitutionnel devenu nécessaire. Nous ne pouvions cependant consentir à accorder à la province rivale la suprématie politique, et il nous fallait chercher, dans un autre ordre d'idées, la solution du problème. Cette solution, nous la trouvions dans une fédération avec les autres provinces anglaises, restées en dehors de l'Union de 1840. Dans ce système, les provinces maritimes, nos alliées naturelles dans toutes les questions d'intérêt territorial, devaient servir de contre-poids à la grande province, notre voisine.

Mais ici se présentait un autre problème redoutable. Les hommes politiques qui n'avaient pas, comme nous, la préoccupation de sauvegarder leurs traditions nationales, devaient naturellement désirer conférer un caractère d'unité au régime qu'allait se donner l'Amérique anglaise. La guerre de la sécession aux Etats Unis venait de faire ressortir avec un funeste éclat, les dangers, les germes de division que recèle la forme fédérale. Le moment semblait mal choisi pour fonder une confédération, lorsqu'à côté de nous la république américaine se remettait à grand-peine de la lutte fratricide qui avait failli la disloquer. Et cependant, nous ne pouvions céder sur ce point capital, car céder c'était abdiquer. Encore une fois nous l'avons emporté, nous appuyant cette fois sur la jalousie que ressentaient les petites provinces à l'égard de la grande, et sur la répugnance qu'elles éprouvaient à renoncer à leur autonomie. Le régime de 1840 avait été décrété par l'Angleterre, qui ne nous avait pas consultés: la Confédération de 1867 a été proprement notre œuvre, qu'elle a bien voulu sanctionner; et c'est surtout par égard pour nous que la majorité a consacré dans le pacte constitutionnel, l'existence distincte et quasi-indépendante des provinces dans leur sphère.

Cependant, quelques-uns d'entre nous se demandaient si c'était là un si grand triomphe, et si en nous trouvant en présence de trois provinces anglaises d'abord, et plus tard de six, nous n'avions pas échangé une situation périlleuse pour une situation d'avance perdue. Les événements, comme sous l'Union de 1840, ont promptement dissipé ces craintes et donné pleinement raison aux prévisions politiques de nos chefs dans la conférence de Québec. Notre rôle dans la Confédération est prépondérant; et, sans trop nous en vanter, nous ne l'oublions pas; et nos rivaux, sans trop le dire, le savent fort bien. La clé de la situation politique que nous avons paru laisser échapper lorsque nous avons renoncé au pacte de 1840, nous l'avons ressaisie et nous la tenons bien, avec modération, mais avec fermeté, en faisant sentir notre puissance seulement lorsque le débat touche à une question nationale ou religieuse. Sur 211 députés qui composent le Parlement fédéral on ne compte, il est vrai, que 55 députés français; mais le reste de la députation étant à peu près également divisé, moitié aux conservateurs, moitié aux libéraux, 40 de nos 55 voix suffisent pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Elles maintiennent le ministère et pourraient, au premier avis, le renverser, s'ils n'étaient les meilleurs amis du monde.

Ces 55 députés français ne représentent pas du reste tout notre effectif dans l'électorat. Il y a des groupes d'électeurs français au sein d'un grand nombre de circonscriptions dans les autres provinces; et ces groupes d'électeurs jouent dans ces circonscriptions, où la majorité obtenue par le candidat victorieux n'est souvent que de 25 à 50 voix, le même rôle que la députation française au Parlement: ils décident du succès ou de l'échec des candidatures. Ces groupes divers, isolés avant la Confédération, se rallient à nous: ils présentent même des candidats et parfois les font élire. Ils se concertent et se comptent, et ne donnent leur concours qu'à bon escient. Il nous vient maintenant quelques députés français d'On-

tario et du Nouveau-Brunswick; il nous en viendra bientôt de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard. L'un de nos compatriotes est ministre dans la province jadis considérée comme toute anglaise du Nouveau-Brunswick. Un autre s'est fait nommer député à la Chambre d'Ontario, l'ancien Haut-Canada, et savez-vous ce qu'il a fait dans cette Chambre toute anglaise? il a prononcé un discours en français, pour affirmer son droit. Nous voilà loin de la Constitution de 1840 qui décrétait que la langue anglaise serait la seule langue officielle et parlementaire. Bien entendu, on n'a pas compris un mot de ce qu'a dit notre compatriote, mais on l'a applaudi à tout rompre. Car parmi nous l'accord le plus cordial règne entre les diverses nationalités: de l'émulation, point de froissement. Chacun reste attaché à ses souvenirs, c'est la part du cœur; tous partagent les mêmes espérances, c'est la foi dans l'avenir de la commune patrie. Nos pères étaient Français, Anglais, Ecossais, Irlandais; nos enfants seront tous Canadiens, sans cesser pour cela d'être bons Français ou bons Anglais.

(A suivre.)

## REVUE

Dans son discours sur la question du divorce, M. Jules Simon a tracé, au Sénat, un ravissant tableau de la crise à laquelle, d'après lui, peu de ménages échappent.

Il y a dans la vie une crise. Vous vous mariez et vous vous adorez; on appelle cela la lune de miel; elle est généralement suivie pour les cœurs bien placés de beaucoup d'autres; elle dure bien longtemps chez ceux qui ont vraiment le cœur d'un homme et chez celles qui ont vraiment le cœur d'une femme; mais l'amour s'éteint, je parle de l'amour physique, violent, troublant, par la possession, par la durée, par l'affaiblissement des sens; il a une crise dans la vie morale des deux époux. La satiété produit presque le dégoût, en tout cas, une irritabilité malade.

Dans ces moments de crise, à propos d'une querelle peut-être légère, on se laisse aller à l'idée d'une séparation. Mais le bon sens revient vite.

Comme l'a dit M. Naquet, le sort des séparés n'est pas un sort enviable.

On recommence à vivre ensemble, on reprend la vie commune, et peu à peu le dégoût disparaît et aussi les occasions de querelles, grâce à des concessions mutuelles.

La vie se prolonge, il naît un sentiment nouveau du souvenir des années que l'on a passées ensemble, et d'un dévouement qui parfois a été d'autant plus héroïque qu'il n'a eu qu'un seul témoin.

On se souvient des nobles pensées, des nobles résolutions que l'on a eues ensemble.

On se connaît davantage, on s'aime mieux, parfois on s'admire et, si je ne craignais de blasphémer la jeunesse et l'amour, je dirais qu'il y a là un sentiment plus fort que l'amitié et non moins fort, non moins touchant que l'amour des jeunes années. (Très bien! sur un grand nombre de bancs.)

Combien d'entre nous ont connu des ménages qui ont traversé de telles crises, et qui, si le divorce eût existé, eussent succombé à une tentation qui eût fait leur malheur!

Dans le *Figaro*, M. Adrien Marx cite l'opinion d'un avocat qui prétend que le divorce ne s'établira jamais en France, parce que les femmes légitimes font la loi à Paris.

Le divorce, s'écria l'avocat, est condamné à mort avant d'avoir vécu, parce qu'il est, par-dessus tout, antiparisien. Je dis « parisien », laissant à part le reste de la France où les tiraillements domestiques sont clairsemés et où les martyrs de l'hymen sont tout au moins résignés. J'ajoute que le divorce ne s'acclimatera jamais dans un pays comme le nôtre, car l'homme y aime la femme dans l'acceptation passionnée du mot. Les Etats où le divorce fleurit sont ceux où la plus belle moitié du genre humain n'exerce pas sur la plus laide l'ascendant qu'elle a chez nous. Ce sentiment est la caractéristique évidente de nos tendances: la preuve, c'est que nulle part le roman ne jouit d'une vogue aussi accusée. L'écrivain qui nous raconte, par le menu, les incandescences d'Arthur et de Louise est sûr de nous captiver et de nous plaire. Les philosophes et les touristes ont noté ce fait que, passé nos frontières, la femme est considérée comme un être inférieur bon à propager l'espèce. Dans notre pays, le contraire apparaît: le chef de la communauté n'a sincèrement les prérogatives de son titre que sur les actes légaux. Dans la vie vécue, c'est un Alcandor, un amant, un entre-teneur, ardent sans relâches, songeant aux satisfactions de l'objet aimé, et suant sang et eau pour les lui procurer.

Même lorsque sa moitié lui est devenue indifférente, son naturel demeure jaloux et chatouilleux à l'excès sur le chapitre de l'infidélité. Il accepte difficilement de sentir en la possession d'un autre, l'être qu'il a possédé. La difficulté qu'éprouvent les veuves à se remarier n'a d'autre origine que cette susceptibilité topique. Nous voulons lire nos livres les premiers, et nous ne supportons pas qu'un prédecesseur en ait coupé les pages.

Eh! mon Dieu, regardez autour de vous et observez. Quel galant, si jeune et si naïf qu'il soit, n'a pas cherché querelle à son amie pour avoir croisé dans son chemin un de ses ex-adorateurs? Et vous voulez que des citoyens bâtis de la sorte s'exposent à rencontrer au bras d'un nouveau gerant responsable la compagne assise la veille à son foyer? Mais ce serait le règne permanent de la gifle et du duel — pour ne pas dire du coup de poing et du colletage. Les bals deviendraient des champs de bataille dont les sirops et les petits fours seraient les projectiles; la rue, les promenades, les salles de spectacles seraient transformées en arènes incessamment agitées par des corps-à-corps d'un goût douteux.

Le comte d'Haussonville, qui vient de mourir, a publié il y a quelques mois un livre charmant: *Souvenirs et Mélanges*.

Nous empruntons à cet ouvrage un chapitre très curieux sur les colères de Napoléon.

Mon père a été témoin de quelques-unes des scènes de colère de l'empereur, qui ont tant de fois épouvanté les Tuileries. Elles lui ont toutes paru parfaitement volontaires et combinées avec un art assez apparent, qui d'ailleurs n'en diminuait en rien l'effet. L'empereur ne procédait pas toujours par l'empêtement et l'éclat. Il avait plusieurs manières d'accabler ceux contre lesquels il méditait une pareille exécution. M. de Fontanes, qui au temps du Consulat lui avait adressé tant d'ingénieuses flatteries, devint un jour une de ses victimes. Voici comment et à quelle occasion:

L'Académie avait approuvé et autorisé la lecture en séance publique d'un discours de réception à l'Académie française de M. de Chateaubriand. L'empereur s'était fait lire dans son cabinet par M. Daru les épreuves de ce discours qui éveillaient fort, par avance, la curiosité publique. L'auteur du *Génie du Christianisme* succédant à Chénier y parlait des événements de la Révolution, du jugement et de la condamnation de Louis XVI, d'une manière qui avait profondément irrité l'empereur. Il avait commencé par exhaler en termes fort amers sa mauvaise humeur contre les membres de l'Académie, qui avaient laissé passer de telles choses sans se douter seulement de leur danger. Il ne pouvait s'en taire avec les personnes de son entourage. Ce fut pendant plusieurs jours l'objet de tous ses entretiens.

Mon père a gardé un exact souvenir des paroles dont retentirent alors les Tuileries: « Comment! je me tue l'âme et le corps pour faire oublier à ce pays les divisions du passé; je l'ai guéri de la fièvre révolutionnaire en l'enivrant de gloire militaire; tous mes efforts tendent à faire vivre en paix sous mon sceptre l'ancienne et la nouvelle France. J'ai réuni autour de ma personne des personnes qui naguère se détestaient. Je fais vivre en bonne amitié dans ma Cour, près de moi, les anciens émigrés, les membres du Comité de salut public et les régicides, car vous avez voté la mort de Louis XVI vous, Cambacérés, quoique vous vous en défendiez, mais je sais bien ce qu'il en est... Et je permettrais, moi, que pour arrondir ses périodes un lettré vaniteux vienne compromettre les heureux résultats de ma politique! Les ingrats et les sots! Ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils font: ils ne comprennent rien au rôle qui m'est échu. Les royalistes ont toujours leur Henri IV à la bouche. Henri IV, c'est moi! Ma situation est toute pareille à la sienne; je refais ce qu'il a fait, et dans des temps plus difficiles, et mieux que lui peut-être, quoique ce fut un prince très habile. Il était placé entre les ligueurs et les protestants, comme je le suis entre les révolutionnaires et les gens de l'ancien régime.

Quant il faisait quelque chose pour ses anciens coreligionnaires: « Voyez, disaient les ligueurs, il est resté huguenot. » S'il accordait quelque faveur à des catholiques: « Il a oublié ses vieux et vrais amis, » s'écriaient Duplessis-Mornay et ses premiers compagnons d'armes. J'ai affaire à des difficultés toutes semblables. On se tait, ou l'on récrimine à huis clos parce que je ne laisse pas parler si haut. Mais j'entends très bien ce qu'on n'ose pas dire; je sais à quoi m'en tenir, et si je ne leur faisais pas la loi, ces gens-là se dévoreraient entre eux, car les passions qui dorment au fond des cœurs sont de nos jours autrement vives qu'au temps du Vert-Galant; et toutes ces belles dames qui font les renchéries et ne veulent point paraître à ma Cour, si je lâchais les lions, elles en verraient de cruelles! C'est moi qui les protège tous, et je me laisserais braver par un paladin qui ne comprend seulement rien à l'œuvre que j'ai accomplie. Ah! M. de Chateaubriand ne se plaît pas dans la France que je lui ai faite. Eh bien, qu'il aille vivre ailleurs!... »

Cependant ces sorties dont l'écho n'allait pas assez loin ne suffisaient pas à son dessein. Au dimanche suivant, quand l'empereur sortit de son cabinet pour se rendre à la messe, avec la famille impériale, son regard parut chercher quelqu'un parmi la foule de ceux qui attendaient pour le saluer au passage. Il se fixa bientôt sur M. de Fontanes que ce regard parut pétrifier, et qui, plus mort que vif, semblait vouloir entrer tout entier dans la muraille contre laquelle il cherchait à s'effacer. L'empereur s'avança doucement vers lui, avec ce dandinement d'une jambe sur l'autre qui lui était particulier. Tous les yeux étaient grands

ouverts, toutes les oreilles tendues; on pressentait la tempête. Arrivé devant M. de Fontanes, dont les genoux tremblaient, il s'arrêta, haussa par trois fois les épaules, aussi lentement et aussi haut qu'il les put lever: « *Grands enfants! Pauvre France!* » dit-il à demi-voix; puis il reprit son chemin.

Les personnes qui n'avaient pas perdu toute pitié s'empressèrent autour de M. de Fontanes resté comme affaissé sous ces paroles. Pareilles scènes ne peuvent jamais être oubliées de ceux qui les supportent. Ceux qui se les permettent ont-ils plus tard le droit de crier à l'ingratitude?

Dans le troisième et dernier volume, qui vient de paraître, de *l'Histoire de Mgr Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, nous trouvons une page intéressante sur la religion de M. Thiers.

Le 5 décembre 1866, M. Thiers prononça au Corps législatif, sur la question romaine, le discours qui arracha à M. Rouher le fameux JAMAIS! Mgr Dupanloup qui, depuis 1849, depuis les conférences sur la liberté de l'enseignement secondaire n'avait cessé d'avoir avec lui les plus aimables relations, alla le féliciter. Voici en quels termes l'évêque rendit compte à Pie IX de son entrevue:

Je me sens porté à dire à Votre Sainteté quelques détails sur une conversation que j'ai eue avec M. Thiers, le lendemain de cette séance mémorable. Je sais que Votre Sainteté a pour lui de l'affection, malgré les erreurs que cet éminent esprit garde encore des temps mauvais qu'il a traversés; et ce que je vais dire décidera peut-être le Saint-Père à prier pour que cette âme, qui en est bien digne par son dévouement à la cause du Saint-Père, reçoive de Dieu la lumière, la conviction qui lui manque et qu'elle regrette de n'avoir pas.

Voici donc ce qu'il me disait quand je suis entré chez lui le lendemain de cette grande séance, et en m'embrassant: « Eh bien! le Pape est sauvé. C'est fini, et la Conférence est désormais inutile. »

Et comme je le remerciais de ce qu'il avait fait: « Me pardonnerez-vous d'avoir parlé de Voltaire? » me dit-il. Et il ajouta: « Je n'ai pas le bonheur d'avoir la foi, et je le regrette. Je ne suis qu'un philosophe spiritualiste; mais je respecte, j'aime, j'adore le catholicisme. Guéroult, l'un de ceux qui ont attaqué le plus violemment le Saint-Père en France, me disait hier: « Comment avez-vous fait un pareil discours? car vous n'êtes pas un croyant. » Je lui ai répondu: « C'est vrai, je ne suis pas un croyant, mais je suis sincère. Je suis un spiritualiste passionné; je respecte, j'admire le catholicisme, parce que c'est le catholicisme qui sauve le spiritualisme dans le monde. Et vous, qui travaillez à désorganiser cette grande religion, vous faites une mauvaise besogne. Oui, Monseigneur, j'aime le catholicisme; son culte me plaît. Quand je me trouve à la messe, je m'y trouve bien, je suis heureux. J'avais une grand-mère, une sainte. Je m'en souviens, quand elle me menait à la messe avec elle, j'étais content. Et maintenant encore j'éprouve le même sentiment.

Et puis, ce que j'admire encore dans le catholicisme, c'est cette admirable unité et autorité, et cela depuis dix-huit siècles! Voyez les évêques anglicans, ils se sont réunis l'année dernière à Londres, mais n'ont pas pu s'entendre, et se sont séparés divisés et n'ayant rien fait.

Puis il a ajouté avec un cri: « Ah! le prochain Concile, s'il est bien fait, peut sauver le monde! »

Après cela, il m'a parlé de son âge, de l'heure de sa mort, et m'a dit qu'il ne mourrait pas sans voir un pape. Il m'a nommé le pape. Je le connais, et il m'a confirmé lui-même cette parole de M. Thiers.

Le prince Napoléon a beaucoup fait parler de lui en ces derniers temps. On a parlé de lui, même à la Chambre, dans la discussion sur la Corse, comme de raison. Voici l'incident.

M. ANDRIEU. — Il y avait un grand et rapide courant vers la République; les circonstances étaient favorables; l'opinion bonapartiste avait été quelque peu ébranlée et dévoyée par des faits locaux que vous connaissez. Le prince Napoléon avait été candidat en Corse; il avait été élu contre M. Rouher et M. Haussmann; il avait siégé à la Chambre sur les bancs de l'extrême gauche.

M. CLÉMENTEAU. — Il n'a jamais siégé sur les bancs de l'extrême gauche.

M. ANDRIEU. — Au delà peut-être. (On rit.)

## CHRONIQUE

### Un Début à Paris

M<sup>me</sup> la baronne de Corvaia (au théâtre M<sup>me</sup> Moriani) donnait vendredi soir un grand concert pour présenter au public parisien son élève, M<sup>me</sup> Robert, de Montréal.

M<sup>me</sup> Duvivier, de l'Opéra, MM. Furst de l'Opéra-Comique, et Manoury, de l'Opéra, avaient donné leur concours à ce concert, dont le programme comprenait la première audition de fragments d'un opéra inédit: *Richard III*, de Salvayre.

Tous les Canadiens présents à Paris étaient venus entendre leur compatriote.

Le *Paris-Canada* n'avait pas encore vu le jour.

Il était là tout de même. Pendant que la foule entrain, nombreuse et quelque peu bruyante, se répandait dans la salle ou se groupait çà et là pour causer en attendant l'ouverture, parmi les chaises qu'on remue, le frou-frou des toilettes encombrantes qui s'étaient, au milieu enfin du peu harmonieux petit tapage que fait un auditoire qui cherche à se caser commodément dans une salle où tout à l'heure il sera à l'étroit, un futur rédacteur du futur journal canadien de Paris, attend, légèrement anxieux du résultat de l'événement qui lui fournira demain le sujet de sa première chronique.

Un premier début est chose grave, surtout ici: si bien préparé que l'on soit, ce n'est pas sans crainte que l'on peut affronter un public sévère, quelquefois injuste, qu'un rien irrite, peu indulgent pour les nouveaux venus, impitoyable pour les médiocres, un public de connaisseurs qui fait et défait les réputations les mieux établies ailleurs, dont l'arrêt, qu'il détruise ou maintienne, est sans appel: le premier public du monde.

La grande Albani elle-même, vers laquelle la pensée se reporte naturellement en cette circonstance, après des succès éclatants, ne reçut la première fois qu'un accueil à demi favorable de ce terrible public qui exigea de nouvelles études et une nouvelle épreuve avant de la consacrer étoile de première grandeur.

L'anxiété s'augmente, il faut bien le dire, d'un grain d'amour-propre national. De plus, en craignant pour le début de M<sup>me</sup> Robert, une autre pensée tourmente le chroniqueur du *Paris-Canada*, et il craint pour le sien propre. Le Parisien n'a guère plus de tendresse pour l'écrivain qui l'ennuie que pour l'artiste qui n'a pas su le charmer. Il ne pardonne pas qu'on l'ait dérangé en vain.

Mais on a commencé. Le silence se fait, et le moment n'est plus favorable aux réflexions, d'ailleurs inutiles.

M<sup>me</sup> Robert, d'après le programme, ne doit chanter qu'une fois; on a choisi pour elle un morceau inédit de M. Salvayre, l'arioso de *Richard III*, qu'on entendra pour la première fois à Paris et qui a eu un très grand succès à Saint-Petersbourg.

Il y a là un fait qui mérite d'être remarqué, et qui indique bien la haute opinion que le célèbre compositeur a dans les moyens de celle à qui il a confié l'interprétation de son œuvre. Il est d'usage ordinairement de choisir un morceau d'opéra connu, afin de ne pas lier le sort d'une œuvre toujours nouvelle à l'accueil incertain, réservé à une débutante.

Le public est resté jusqu'ici assez indifférent; il a écouté et applaudi un solo de violoncelle par M. Delsart; mais tout son intérêt se porte visiblement sur la nouvelle cantatrice qu'on lui a annoncée; on le voit bien lorsque M<sup>me</sup> Robert, dans une toilette élégante et riche, très en beauté, pas du tout embarrassée, du moins en apparence, paraît enfin sur la scène. Il est alors facile de remarquer dans tout l'auditoire un mouvement d'attention très vif. L'attention générale se change bientôt en un plaisir véritable.

La voix de M<sup>me</sup> Robert est à la fois douce et puissante. Sans aucun effort elle emplit cette grande salle Albert-le-Grand dont l'acoustique est mauvaise. Fraîche, juste, d'une très grande souplesse, cette voix charme et séduit. La nature a été prodigue et la richesse de ses dons fait oublier aisément ce que l'art peut avoir encore de progrès à réaliser. Bravo, madame! Il n'y a plus de juges; vous n'avez devant vous que des admirateurs.

Le morceau devant être unique, était vraiment trop court. Il y a des regrets dans les applaudissements unanimes qui rappellent M<sup>me</sup> Robert et redoublent quand elle revient. Allons! le public, le monstre redouté, est content. C'est un succès complet, un succès parfait. M<sup>me</sup> Robert si impassible et si maîtresse d'elle-même, il y a un instant, ne peut maintenant cacher tout à fait son émotion.

L'honorable M. Fabre, représentant du Canada, offre, au nom de ses compatriotes, un magnifique bouquet à la très distinguée et charmante diva canadienne dont le triomphe rejaillit sur tous et fait si grandement honneur à son pays. Tout l'auditoire prend part à cette démonstration spontanée et toute canadienne, et l'accueil chaleureux qui la salue la rend générale.

Dans son coin, le chroniqueur du *Paris-Canada* prend part également à cette allégresse universelle; rassuré désormais sur l'avenir artistique de M<sup>me</sup> Robert, ses craintes personnelles diminuent.

Quel sort fâcheux, s'il lui avait fallu garder le silence ou enregistrer un échec dans ce premier numéro! Comme la peur l'aurait repris devant un si funeste présage!

Mais, au contraire, tout est bien. Tout est à la joie, à l'espérance. Rien ne peut plus l'inquiéter. N'a-t-il pas maintenant à annoncer une bonne nouvelle qui lui préparera au Canada, sinon en France, une heureuse entrée en matière auprès de ses lecteurs?

M<sup>me</sup> la baronne de Corvaia et les artistes éminents qui figuraient avec elle sur le programme me pardonneront d'avoir consacré presque entièrement ce compte rendu à notre compatriote, Madame Robert. Les journaux de Paris ont célébré les nouveaux lauriers qu'ils ont recueillis devant un public qui les aime et les connaît depuis longtemps. Ne serait-ce pas manquer à la réserve en venant après mes grands confrères risquer une appréciation sur eux dans ce journal?

J'ai toutefois à offrir mes compliments à M<sup>me</sup> la baronne de Corvaia, qui a, comme professeur, une part très légitime et très grande dans le brillant succès de son élève.

La grande situation que M<sup>me</sup> de Corvaia occupe dans les arts et dans le monde, avait attiré un grand nombre de personnes de haute distinction parmi lesquelles on a remarqué:

Le général Menabrea, ambassadeur d'Italie, et M<sup>me</sup> Menabrea, prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, et le comte d'Arnim, attaché de l'ambassade, général Nazar-Agha, ministre de Perse, baron de Caccamisi, César Franck, professeur au conservatoire, Ernest Daudet, Bardoux, sénateur, ancien ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, Hébert, le peintre, M<sup>me</sup> Léon Achard, Luzzato, jeune compositeur autrichien, Salvayre, l'auteur de *Richard III*, qui a chaleureusement complimenté les trois interprètes de son œuvre, M<sup>mes</sup> Moriani, Duvivier et Evelina Robert, et prédit à cette dernière un brillant avenir dans la carrière lyrique où elle va entrer, enfin, plusieurs autres notabilités artistiques.

Du côté du monde élégant: duchesse Decazes, comtesse de Castries, princesse Jeanne Bonaparte, baronne Poisson, baronne de Bottini, la maréchale de Mac-Mahon, M. et M<sup>me</sup> de Chazan, M<sup>me</sup> et M<sup>les</sup> Conneau, duchesse de Camposelice, plusieurs membres de la famille Rothschild, M. et M<sup>me</sup> de Lapré, baron et baronne de Montagnac, vicomtesse de Poli et M<sup>les</sup> de Poli, comtesse de Lancel, général et M<sup>me</sup> Zefkar, comtesse de Beaumont, etc., etc.

M<sup>me</sup> la comtesse de Beaumont dont on connaît la haute compétence en matière d'art, a vivement félicité la débutante et s'est jointe à M. Salvayre pour lui prédire un grand avenir.

Notons encore, parmi les Canadiens présents: Madame Hector Fabre et M. Hector Fabre, commissaire général du Canada à Paris, M. C.-A. Dansereau, M. Adolphe Roy, M. J.-B. Renaud, M. L.-N. Carrier, docteur Brodeur, M. Georges Bourgouin, M. Paul Fabre, M. Emile Girouard, M. Percy Woodcock, M. Foursin-Escande, etc.

#### Les artistes canadiens au Salon.

M. Percy Woodcock, élève de Gérôme, a exposé deux charmants tableaux qui marqueront dans la carrière de notre peintre canadien, et lui ont valu de la part de plusieurs critiques, des éloges très flatteurs dans les journaux parisiens.

*Le nid abandonné* est une œuvre qui attire et plaît à la fois par une savante exécution et le sentiment plein de poésie qu'elle inspire. Une

petite fille, — qui s'est levée de bonne heure ce jour-là, — par une fraîche matinée pleine de soleil, au milieu des champs, a trouvé un nid en cueillant des fleurs qui débordent dans le panier passé à son bras.

Songeuse, elle s'est arrêtée dans le sentier et regarde ce nid qu'elle tient précieusement de ses deux mains. Elle est jolie et doit être espiègle au logis; mais là, toute seule, devant la trouvaille énigmatique, sa figure mignonne est devenue grave. Que de questions pressées et naïves elle adressera à sa mère en rentrant! à sa maman dont évidemment, elle a pris les sabots pour protéger ses petits pieds, trottinant à la recherche des coquelicots dans les blés mouillés de rosée!

Mon enfant, le langage des nids n'est pas encore de votre âge, restez-en au langage des fleurs. Ne vous pressez pas. On vous dira cela plus tard. Le second tableau de M. Woodcock, n'est pas inférieur au premier, quoique la composition en soit moins sentimentale. Dans la cour d'une ferme, devant les étables aux portes ouvertes et aux toits couverts de tuiles rouges, des poules picorent avec activité. Au premier plan, une paysanne, — la fermière sans doute, — vaque à ses occupations; au moment où le peintre nous la présente, elle revient du puits, une lourde cruche pleine à la main, le corps penché pour maintenir l'équilibre et le bras étendu. Cette partie est très étudiée, et M. Woodcock se révèle avec un talent égal portraitiste et paysagiste. Le mouvement de cette femme en marche est très remarquable. C'est la vie même.

Pour saisir la nature et la peindre avec autant de vérité, que de travail consciencieux et d'observation patiente!

M. Woodcock travaille en plein air; on le voit bien, au relief, à la couleur qui donne à ses œuvres si vécues tant de charmes et d'originalité. M. Woodcock ira prochainement au Canada faire un séjour de quelques mois, qu'il consacra à faire le portrait. Il achèvera en même temps, avec les études faites à sa campagne de Grez (Seine-et-Marne) un grand tableau qu'il destine au salon de 1885 et qui ajoutera encore, très certainement, à la réputation de cet excellent artiste.

F.-E.

## DESSUS DU PANIER

Entre intimes:

- Tu n'aurais pas cent sous à me prêter?
- Justement j'allais te les demander.
- Eh bien! je te les fais à l'écarté.

Une bonne boutade d'Henri Monnier, peu connue, qui nous revient en mémoire.

Un monsieur le rencontrant aux Champs-Élysées:

- Est-ce que vous n'êtes pas M. Ballardard?
- Non, monsieur... Mais j'ai toujours désiré l'être!

A un banquet d'électriciens:

- Messieurs, quel progrès! On peut dire qu'aujourd'hui l'électricité marche à la vapeur...

Notes d'album:

- Le Français écoute la musique.
- L'Allemand l'entend.
- L'Italien la sent.
- L'Anglais y assiste.

Cabinet de consultation:

- Ce que je ressens n'est pas très douloureux, mais extrêmement agaçant... J'ai continuellement des démanagements dans les jambes...
- Vous êtes caissier?

Champoiseau poète.

Il tend au directeur d'une revue une pièce de vers volumineuse.

- Je ne sais pas si tous les vers sont de douze pieds; mais j'ai compté: le total y est.

Soirée de printemps.

Monsieur et madame se sont attardés dans le jardin après le dîner. L'air tiède, la brise parfumée, la solitude, tout porte aux épanchements.

— Dis-moi, ma chérie, si je mourais, est-ce que tu te remarierais?

Madame, avec reproche:

— Oh!!!... pas tout de suite!

Un jeune auteur dramatique, en proie aux illusions d'un premier drame, est allé porter son œuvre à un directeur de théâtre.

Des mois se passent et la réponse ne vient pas. Surmontant sa timidité naturelle, le jeune écrivain se décide à réclamer son manuscrit au détenteur.

L'impresario cherche dans tous les cartons, sous tous les meubles, et ne trouve rien.

— Votre manuscrit est perdu, mon cher monsieur, finit-il par dire, mais — et il montre un tas de paperasses — ne vous gênez pas, si vous en voulez un autre...

Le marquis Tseng ne manquait pas d'esprit, comme ceux qui l'ont fréquenté peuvent s'en souvenir.

— Pourquoi raccourcit-on les pieds des femmes dans votre pays? lui demandait un jour un diplomate de ses amis.

— Mon cher, c'est pour que ça tienne moins de place quand elles les mettent dans le plat.

Le gentleman farmer demande à John, au moment où il va monter à cheval pour aller à la ville:

— Comment, avec un seul éperon, espères-tu faire marcher ton cheval?

— Si je fais aller un côté, il est très probable que l'autre suivra!

Sentiment du devoir chez les actrices.

Une demoiselle rend visite à une autre demoiselle qui occupe un petit hôtel assez gentil.

Il est deux heures de l'après-midi, et elle est fort étonnée de trouver des lustres et des candélabres allumés partout, depuis l'escalier jusqu'à la chambre à coucher et aux combles. Volets fermés, bien entendu.

— Quel drôle de caprice!

— Ce n'est pas un caprice. Mais je ne sais comment faire aller plus vite l'argent de tu sais qui.

— Tu le détestes alors?

— Non... mais je voudrais le quitter, et tant qu'il aura quelque chose, je ne puis pas. Je me ferais l'effet d'une fainéante!

Dialogue de saison:

— Mon cher, tu vois un homme harassé. Je n'en puis plus.

— Vous avez un surcroît de travail dans votre ministère?

— Pas du tout... Mais, par cette chaleur, au bureau, on dort vraiment trop. C'est éreintant!

Le gros B... va voir, l'autre matin, un de ses amis, qui, justement venait de sortir.

Il s'assied, pour l'attendre, et s'amuse à causer avec la petite fille de la maison, une gamine de quatre ans.

— Viens sur mes genoux, lui dit-il.

— Peux pas...

— Et pourquoi?

— Ton ventre y est déjà.

Deux messieurs sont arrêtés devant la vitrine d'un marchand de curiosités.

Tout entiers à la contemplation de deux vieux pots, ils n'entendent pas une pauvre petite malheureuse qui leur offre de méchantes fleurs fanées. A trois reprises, elle revient à la charge, sans succès.

Enfin, à bout de patience, elle tire un des messieurs par le pan de sa jaquette et lui dit bien humblement, en lui montrant son bouquet:

— M'sieu, il est ancien aussi...

## Maisons Recommandées

### ART

#### Tableaux et objets d'art

#### TABLEAUX, EAUX-FORTES, GRAVURES

Ancienne maison MARTINET. Jules Hauteœur, successeur, 172, rue de Rivoli (au coin de la rue de Rohan).

### AMEUBLEMENTS

#### MEUBLES MÉCANIQUES

Dupont. Lits pour malades, 40, rue Hautefeuille.

### ARTICLES DE VOYAGE

Moynat, la maison la mieux assortie et la meilleure marché de tout Paris, 1, avenue de l'Opéra, 3, place du Théâtre-Français.

**CAFÉS-RESTAURANTS**

**Grand-Véfour.** Palais-Royal.

**CHEMISES, GANTS, CRAVATES**

**C. Dupré, F. Ysern.** 16, rue Vivienne, près le boulevard.

**DENTS**

**Insensibilisateur Duchesne.** Extraction et pose de Dents sans douleur, rue Lafayette, 45.

**HOTELS**

Appartements et Chambres meublés, très confortablement meublés; à la semaine et au mois.  
**Gervais-Desprez et C<sup>o</sup>.** 18, rue de Choiseul, près le boulevard.

**HABILLEMENTS POUR HOMMES**

**A. SAUX,** Tailleur, 43, rue Saint-Augustin, au coin de l'avenue de l'Opéra.

**LIBRAIRIE**

**LÉOPOLD BOSSANGE,** Commissionnaire en Librairie, 6, rue Chabanaïs.

**ORNEMENTS D'ÉGLISE.** Biats aîné, s. c. 10, 11, 12, 13, 14, rue Bonaparte.

**PARFUMERIE**

**COSMYDOR.** — Eau de Toilette sans acide ni vinaigre, aromatique, hygiénique.

**SAVONNERIE DU COSMYDOR,** entrepôt 2<sup>o</sup>, b<sup>o</sup> Sébastopol, 33.

**Cosmétiques au Raisin** pour les gerçures des lèvres.  
**L. PIERLOT,** 55, r. Bonaparte. La boîte, 2 bâtons, 1 fr. 65.

**EAU DE TOILETTE**

**Lait antéphélique Candès,** boulevard Saint-Denis, 26, pour rendre et conserver au teint sa pureté et son éclat.

**Élixir et Poudre au Cresson Martial,** 119, r. Montmartre.

**HYGIÈNE L'Eau et la Pommade** du Dr JACOMY arrêtent la chute des cheveux, empêchent et de blanchir. 21, quai Saint-Michel.

**VINS**

**The International ADEGA Company,** 12, rue du Quatre-Septembre.

Importation directe de tous les vins d'Espagne, de Portugal, de Madère. — Boissons anglaises. — Vente par bouteilles et par fûts. — Dégustation au verre.

**PARIS**

AU

**BON MARCHÉ**

MAISON ARISTIDE BOUCICAUT

Rue du Bac et rue de Sèvres

ACTUELLEMENT  
Grande Mise en Vente

DES

**SOLDES**

ET

**OCCASIONS**

COUPES ET COUPONS

ET

**Nouveautés d'Été**

**CHEMINS DE FER DE L'OUEST**

**ABONNEMENTS SUR TOUT LE RESEAU**

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

Ces cartes donnent droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit. — Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourue. — La durée de ces abonnements est de trois mois, six mois, ou d'une année. — Ces abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, depuis le 4 avril 1884, des billets d'aller et retour, dits de bains de mer, valables du vendredi au lundi inclus, de Paris à toutes les stations balnéaires de son réseau, et depuis le 5 avril 1884, des billets d'excursions en Normandie et en Bretagne, valables pendant un mois.

**CHEMIN DE FER DU NORD**

Par suite de l'organisation d'un train rapide de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes entre Paris et Bruxelles et retour, les relations entre les deux capitales sont assurées par quatre services d'express dans chaque sens :

Les départs de Paris ont lieu à 7 h. 50, du matin, 3 h. 50, 6 h. 20 et 10 h. 45 du soir et les arrivées à Bruxelles à 1 h. 38, 10 h. 27, 11 h. 52 du soir et 5 h. 16 du matin.

Les départs de Bruxelles sont fixés à 7 h. 30, 9 h. du matin, 1 h. 20 du soir et minuit et les arrivées à Paris à midi 30, 4 h. 58, 6 h. 45 du soir et 6 h. 10 du matin.

**HAFFNER Coffres-Forts, 12, passage Jouffroy**  
**PIERRE** (Méd. d'Or Exposition 1878)

**LIGNE ALLAN**

Paquebots-Poste de Liverpool au Canada

**DATES DES DÉPARTS DE LIVERPOOL A QUÉBEC**

Parisian.....	Jeu 12 Jan.	Sardinian.....	Jeu 31 Juil.
Sardinian.....	19 —	Circassian.....	7 Aout.
Circassian.....	26 —	Polynesian.....	14 —
Polynesian.....	3 Juillet.	Parisian.....	Samedi 16 —
Parisian.....	10 —	Peruvian extra	Jeu 21 —
Peruvian.....	17 —	Sarmatian.....	28 —
Sarmatian.....	24 —		

Ces vapeurs touchent à Londonderry le lendemain de leur départ pour embarquer les passagers et la malle. Le Parisian ne s'arrêtera pas à Londonderry à ce voyage.

**PRIX DES BILLETS DE PREMIÈRE CLASSE**  
Fr. 318 15. — Fr. 397 65. — Fr. 477 20

suivant la position des cabines.

Sur le Parisian les prix varient de Fr. 397 65 à Fr. 557. Les passagers des différentes catégories de première classe jouissent du même salon et de la même table.

Les enfants de moins de 12 ans paient demi-place. Au-dessous de 2 ans ils voyagent gratuitement.

Chaque passager adulte a droit au transport gratuit d'un colis n'excédant pas 20 pieds cubes. Le colis qu'il prendra avec lui dans sa cabine ne devra pas excéder plus de 15 pouces de haut.

Les billets de passage sont délivrés contre un acompte de Fr. 126 25 ou contre la totalité de leur valeur.

Le passager muni d'un billet de retour devra l'échanger contre un nouveau billet avant de retenir son passage.

Pour billets de passage s'adresser à M. Alex. HUNTER, 1, rue Glück, à droite de l'Opéra, Paris, agent de MM. ALLAN brothers Co, 19, James street, Liverpool.

**CHOCOLATS**  
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE  
**C<sup>ie</sup> COLONIALE**  
ENTREPOT GÉNÉRAL  
Paris, avenue de l'Opéra, n° 19  
DANS TOUTES LES VILLES  
CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

41, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS  
**PRODUITS DENTAIRES HYGIÉNIQUES**  
DU DOCTEUR  
**JOHN EVANS**  
Élixir JOHN EVANS  
Dentifrice JOHN EVANS  
Opiat JOHN EVANS  
(Spécial pour les Enfants en bas âge)  
41, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS.

**LIGNE DOMINION**

**De Liverpool au Canada et aux États-Unis**

Départ de Liverpool pour Québec tous les jeudis :

*L'Orégon, Le Sarnia, le Vancouver*

Les salons, ainsi que les cabines de 1<sup>re</sup> classe, se trouvent au milieu du navire.

Le **Vancouver** est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

**Prix de passage :** 1<sup>re</sup> classe, de 266 fr. 70 à 480 fr. Pour tous renseignements et pour les billets de passage, s'adresser à :

**PIET ET SCOTT,**  
7, rue Scribe, Paris.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

*1884 Arrangements d'été 1884*

A partir du 10 MAI, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

**PARTIRONT DE LA POINTE-LEVIS**

Pour Halifax et Saint-Jean, . . . . . 7.30 A. M.  
Pour la Rivière-du-Loup et Sainte-Flavie, . . . 11.20 A. M.  
Pour la Rivière-du-Loup . . . . . 5.15 P. M.

**ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS**

De Halifax et Saint-Jean, . . . . . 7.20 P. M.  
De la Rivière-du-Loup . . . . . 1.30 P. M.  
De la Rivière-du-Loup . . . . . 6.00 A. M.

Le char Pullman qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à Saint-Jean. Tous les trains circulent sur l'échelle chronométrique de l'Est.

**D. POTTINGER,**  
Surintendant en chef,

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. B., avril 1884.

**SANFOURCHE HOPITAL D'ANIMAUX**  
31, rue de Clichy

**FABRE & GRAVEL**

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame, — MONTREAL

**GUSTAVE R. FABRE**

Marchands de Fers et de Quincaillerie  
RUE SAINT-PAUL, — MONTREAL

**L.-J.-A. SURVEYER**

MARCHANDS DE FERS ET DE QUINCAILLERIE  
Rue Notre-Dame, 188  
MONTREAL

**BOURGOIN, DUCHESNEAU & C<sup>ie</sup>**

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, Rue Saint-Paul  
MONTREAL

**LA COMPAGNIE DE**

**Navigation Richelieu et Ontario**

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

**QUÉBEC ET MONTRÉAL**

Cette magnifique ligne est composée des steamers de première classe suivants :

**QUÉBEC ET MONTRÉAL**

Départ de Montréal, tous les jours, sept heures du soir; départ de Québec, tous les jours, cinq heures du soir.

ENTRE

**MONTRÉAL et TORONTO**

Les steamers

CORSICAN, ALGÉRIAN

et CORINTHIAN,

Un de ces steamers quittera, tous les mardis, jeudis et samedis, le Bassin du Canal à 9 heures, et Lachine à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à midi, pour

**TORONTO**

Et les ports intermédiaires, se raccordant directement à Prescott et Brockville

Avec les chemins de fer d'OTTAWA, PERU, ARSIPPON, etc., à

**TORONTO**

Avec les chemins de fer qui conduisent à tous les points de l'Ouest.

**J.-B. LABELLE,**  
gérant.

19 mai 1884.

L'Administrateur-Gérant : ÉMILE GIROUARD.

Paris. — Imprimerie P. Mouillot, 13, quai Voltaire. — 23222